

 Retour du dossier
 avant le 29 mai 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION en classe de SECONDE 2026-2027

Coller une photo

ÉTAPE 1 : préinscription en ligne : <https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0291881M>
 OU SCANNER LE QR CODE



ÉTAPE 2 : compléter le formulaire, ci-dessous :

NOM, Prénoms de l'élève :
 Régime souhaité : ☐ Externe ☐ Demi-Pensionnaire ☐ Interne
 NOM et numéro de téléphone d'un responsable :
 Élève boursier en 2025-2026 : ☐ Oui ☐ Non

• SCOLARITÉ

Années	Classes	Établissements fréquentés - Villes
2025-2026		
2024-2025		

• AMÉNAGEMENT DE SCOLARITÉ

Besoins éducatifs particuliers : Votre enfant bénéficie-t-il d'un aménagement particulier ?

(Merci de joindre le document)

Informations importantes pour permettre l'accueil de votre enfant dans de bonnes conditions.

☐ PPRE ☐ PAP ☐ PAI ☐ PPS ☐ Notification AESH
☐ Ergothérapeute ☐ Usage d'un ordinateur ou de matériel spécifique
☐ Suivi orthophonique pour

Envisagez-vous une demande pour l'année 2026-2027 ?

Si Oui, laquelle ? (Merci de prendre RDV avec le responsable de niveau)

• CHOIX PÉDAGOGIQUES

 **Langue vivante B** : ☐ Allemand ☐ Espagnol

 **Section Européenne Erasmus +**, 2h de plus d'Anglais, accueil de lycéens étrangers et séjour(s) à l'étranger. Admission sur dossier * (voir ci-joint). ☐ Oui ☐ Non

* Participation famille estimée entre 200 et 300 €

Des enseignements au choix

☐ Option Latin
☐ Option EPS, 295€ l'année.
☐ Option Arts : ☐ Théâtre ou ☐ Arts plastiques
☐ Initiation Chinois

Des sections sportives possibles

☐ Tennis, inscription auprès du Tennis Club de Quimperlé.
☐ Natation, après acceptation du club, 95 €/trimestre.
☐ Badminton, après acceptation du club, 285 € l'année.

• **RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

Pour évoquer toute situation particulière, n'hésitez pas à prendre RDV avec un des responsables de l'établissement.

Responsable (s) payeur (s)

☐ Père et mère ☐ Père seul ☐ Mère seule ☐ Autre (préciser) :

Contribution scolaire :

59.80€/mois soit 598€ sur 10 mois. Prélèvement d'octobre à juillet. (Hors frais de restauration).

<i>Contribution annuelle</i>	Participation facultative à la caisse de solidarité L'établissement est sensible à l'accueil de tous, dans cette dynamique éducative nous laissons la possibilité aux familles de nous accompagner sur la solidarité :
598 €	☐ 30 €* ☐ 50 €* ☐ 100 €* ☐ Autre montant*..... ☐ Ne le souhaite pas * Ce montant solidaire sera prélevé en une seule fois lors de la 1^{ère} facture.

RÈGLEMENTS

Par prélèvement ☐ Oui ☐ Non ☐ RIB et mandat SEPA signé

Par chèque ☐ Oui ☐ Non

Si prélèvement, merci de joindre obligatoirement le mandat SEPA signé et accompagné d'un RIB

APEL

L'association des parents d'élèves accompagne les projets de l'établissement.

Des actions pour récolter des fonds permettent de soutenir financièrement des sorties pédagogiques et des acquisitions d'équipement pour les élèves.

Des parents bénévoles coopèrent avec les responsables de l'établissement pour animer la vie de la communauté éducative.

☐ J'accepte d'adhérer à l'Apel ☐ Je n'accepte pas d'adhérer à l'Apel

Une cotisation de **20 €** par an et par famille sera inscrite sur la première facture.

• AUTRES INFORMATIONS

Assurance scolaire

L'assurance scolaire de chaque élève est prise en charge par l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Vous n'avez pas à fournir d'attestation personnelle.

Autorisation du droit à l'image

J'autorise l'établissement dans la cadre exclusif des activités pédagogiques et éducatives à filmer et photographier mon enfant et à reproduire, diffuser et publier son image sur les supports nécessaires pour connaître l'établissement en conformité avec l'article 9 du code civil (extrait : il est permis de fixer l'image d'un groupe de personnes sur un lieu public sans demander l'autorisation de chacun à la condition que l'image ne centre pas l'attention sur l'une ou l'autre d'entre elles). ☐ Oui ☐ Non

Contrat de scolarisation

A pris connaissance du contrat de scolarisation ci-joint : ☐ Oui ☐ Non

Je soussigné(e), Père - Mère - Représentant légal⁽¹⁾ - atteste exact l'ensemble des informations précisées dans ce dossier.

(1) Rayer la mention inutile

SIGNATURES OBLIGATOIRES : Père

Mère

Représentant légal

• ADMISSIONS

Après réception de votre dossier par le lycée Notre-Dame de Kerbertrand, un email vous confirmera la décision de l'établissement.

L'inscription sera définitive après réception de l'avis de passage en Seconde.

• MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pièces à joindre au dossier :

- ✓ Une photo d'identité à coller en 1^{ère} page.
- ✓ Copie du livret de famille (complet).
- ✓ Pour les parents séparés ou divorcés : copie du dernier extrait du jugement qui justifie de l'autorité parentale et du lieu de résidence de l'enfant.
- ✓ Bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours, les 3 de l'année précédente et les évaluations nationales.
- ✓ Frais d'inscription de 50€.
- ✓ Internat : merci de joindre un chèque de 50€ d'engagement.
- ✓ Un RIB et l'autorisation de prélèvement (*si vous optez pour le prélèvement*).
- ✓ Copie de l'aménagement de scolarité (ou notification).

A transmettre fin juin :

- ✓ **Bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre de l'année en cours avec l'avis de passage.**
- ✓ L'Exeat de l'établissement de provenance.

Réservé à l'administration

- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐

• Partie réservée à l'administration

Dossier reçu le : _____		Date d'entrée prévue : _____
Inscription :	☐ Validée ☐ Refusée	Visée par : _____ le _____
Famille informée le : _____		Saisi le : _____
Échanges éventuels avec la Direction		
Date	Objets – Remarques	Contact

Horaires d'ouverture des services administratifs :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le mercredi après-midi).

L'établissement est ouvert jusqu'au 13 juillet 2026.

Nos services seront fermés du 15 juillet au 20 août 2026 inclus.